|  |  |
| --- | --- |
| CONSEIL PERMANENT DEL’ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINSCOMMISSION DES QUESTIONS JURIDIQUES ET POLITIQUES  | OEA/Ser.G CP/CAJP-3564/2126 février 2021Original: espagnol |

A V I S

(Liens vers la réunion virtuelle de la CAJP convoquée pour le jeudi 4 mars 2021)

Le Secrétariat du Conseil permanent présente ses compliments aux missions permanentes et, sur les instructions du Président de la Commission des questions juridiques et politiques (CAJP), a le plaisir de leur transmettre les liens vers la réunion virtuelle de la CAJP convoquée pour le jeudi 4 mars 2021 à 14 h 30 dans le but d’examiner les points inscrits à l'ordre du jour ([CP/CAJP-3563/21](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CP/CAJP&classNum=3563&lang=s)) :

* + Pour assister à la réunion comme participant (modalité réservée aux personnes qui prendront la parole) : <https://live.kudoway.com/ad/220114593436>
	+ Pour assister à la réunion comme spectateur (modalité réservée aux personnes qui regarderont et écouteront la réunion) :<https://live.kudoway.com/br/110115803321>

Le Président demande aux délégations de bien vouloir se connecter à la réunion 30 minutes avant le début pour mener des essais sur l’application et tenter de résoudre les éventuels problèmes techniques qu’elles pourraient rencontrer. Toute délégation rencontrant des difficultés techniques au moment de la connexion est priée de bien vouloir contacter Mme Magaly Rothe au 202-497-3301.

Par ailleurs, afin d’identifier correctement les représentants des États membres et les observateurs, la présidence leur demande de bien vouloir se connecter à la réunion virtuelle en saisissant le nom de leur pays et leurs prénoms et nom entre parenthèses. Par exemple : Isla Bonita (María del Mar). Les membres du personnel du Secrétariat sont priés de bien vouloir accéder à la réunion en saisissant leurs prénoms et nom et leur qualité entre parenthèses. Par exemple : Juan Pérez (technicien TIC).

Les instructions et conditions techniques d’accès sont consultables en cliquant sur les liens suivants : [Manuel de bonnes pratiques pour les visioconférences](http://scm.oas.org/pdfs/2020/Handbookfr.docx) et [Manuel Kudo](http://scm.oas.org/pdfs/2020/CP42268FKudo.pdf)

CP43553F04